



Résultats de recherche émergents

Prévalence des troubles mentaux actuels chez les délinquantes détenues au SCC

Les troubles mentaux sont très fréquents chez les délinquantes; nombre de ces femmes auront besoin de services de santé mentale

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Le Service correctionnel du Canada (SCC) a besoin d'information sur la prévalence des principaux troubles mentaux chez les délinquants sous responsabilité fédérale afin de pouvoir planifier des services adéquats. Les travaux de recherche révèlent que les troubles mentaux sont plus fréquents chez les délinquants que dans les échantillons constitués dans la collectivité, et des données semblent indiquer que la prévalence de ces troubles pourrait être particulièrement élevée chez les délinquantes.

Ce que nous avons fait

L'étude visait à déterminer la prévalence des principaux troubles de santé mentale chez les délinquantes détenues actuellement dans un établissement du SCC. À l'aide de l'entrevue clinique structurée pour les troubles de l'Axe I et de l'Axe II du DSM (SCID-I et SCID-II), les troubles suivants ont été évalués : 1) troubles de l'humeur; 2) troubles psychotiques; 3) troubles liés à la consommation de substances; 4) troubles anxieux; 5) troubles de l'alimentation; 6) jeu pathologique; 7) trouble de la personnalité antisociale (TPA) et 8) trouble de la personnalité limite. On a obtenu à la fois les taux de prévalence pour la vie entière et de prévalence actuelle (c.-à-d. dans le dernier mois). De février à octobre 2016, des femmes détenues ont été invitées à participer à l'entrevue diagnostique. Au total, 154 femmes provenant des cinq régions ont consenti à participer à l'étude.

Ce que nous avons constaté

Près de 80 % des femmes répondaient aux critères d'un diagnostic actuel de trouble mental. Même si l'on omet les troubles liés à la consommation d'alcool et de substances et les TPA, les taux demeurent très élevés, soit 67 %. Les troubles liés à la consommation d'alcool et de substances (vie entière) et les troubles anxieux actuels sont les plus répandus. Parmi les troubles anxieux, le trouble de stress post-traumatique (TSPT) est le plus fréquent; en effet, près du tiers des femmes (33 %) en affichaient les caractéristiques.

De plus, près de la moitié des femmes répondaient aux critères diagnostiques du TPA (voir tableau). Les diagnostics de troubles concomitants sont fréquents; la moitié des femmes détenues présentaient un trouble mental combiné à un TPA. Le fonctionnement de bon nombre des femmes ayant un trouble était assez bon : 67 % n'avaient pas d'incapacité ou présentaient un degré d'incapacité fonctionnelle allant de minimal à modéré selon l'échelle d'évaluation globale du fonctionnement.

Taux de prévalence des principaux troubles mentaux actuellement diagnostiqués chez les femmes détenues (N=154)

Trouble mental	%
Tous les troubles	79,2
Troubles de l'humeur	22,1
Troubles psychotiques	4,6
Troubles liés à la consommation d'alcool ou de substances ^a	76,0
Troubles anxieux	54,2
Troubles de l'alimentation	11,0
Jeu pathologique	†
Trouble de la pers. limite (prévalence vie entière seulement)	33,3
Trouble de la pers. antisociale (TPA; prévalence vie entière seulement)	49,4

Nota. Il est possible que le total ne corresponde pas à 100 %, car les participantes pourraient répondre aux critères diagnostiques de plus d'une catégorie.

^a Le diagnostic des troubles de toxicomanie repose sur des estimations pour la vie entière.

† Nombres supprimés en raison d'une fréquence inférieure à 5.

Ce que cela signifie

Les troubles mentaux sont très fréquents chez les femmes détenues, notamment les TPA et les troubles liés à la consommation d'alcool et de substances au cours de la vie. Si l'on omet ces troubles, les deux tiers des femmes purgeant une peine fédérale répondent tout de même aux critères d'un diagnostic actuel qui, selon l'échelle d'évaluation globale du fonctionnement, entraîne une incapacité grave chez 38 % de ces femmes. Ces constatations indiquent que de nombreuses femmes du SCC ont besoin d'interventions ciblant les problèmes de santé mentale. Les résultats de l'étude serviront à élaborer des stratégies de gestion pour les services de santé mentale offerts par le SCC.

Pour de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la [Direction de la recherche](#) par courriel ou par téléphone, au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et sommaires de recherche.

Préparé par : Dena Derkzen, Jane Barker, Kindra McMillan et Lynn Stewart.

